



Décryptages Idées et essais

IMMIGRATION

Indignité nationale



« *La France aux Français* » ! À l'été 1940, *Le Temps*, à la botte du régime de Vichy, saluait ainsi la loi du 22 juillet 1940 qui permit la révi-

sion des naturalisations actées depuis 1927. Plus de 15 000 personnes seront concernées entre 1940 et 1944 ! Claire Zalc, spécialiste de l'immigration et de la Shoah, offre ici la première synthèse sur les victimes de cette première mesure antijuive d'envergure, avant le fameux « statut des juifs », qui suivra en octobre.

Il ne s'agissait pas alors de déchéances – peine que Vichy réserve à ceux qui, comme de Gaulle, ont fait le choix de l'exil et de la résistance – mais de révisions de décrets de naturalisation, comme ceux de David et Chaja Bienenfeld, devenus Français en 1928. Des fin 1940, la nouvelle commission spécialisée instituée par la loi enquête sur leur cas. Ses gratte-papier notent, au bas d'une feuille : « *Israélite.* » Suit un tampon, violet : « *RETRAIT* » Les familles de Serge Gainsbourg, de Jacques Derrida et de Marc Chagall connaîtront le même sort.

Le fait avait été mis en lumière par l'historien américain Robert Paxton dans les années 1970, mais l'absence d'étude approfondie et la disparition des archives de la Commission de révision des naturalisations laissaient prise au déni. Les fonctionnaires français n'avaient-ils pas résisté, en n'appliquant la loi qu'à une

infime partie des 600 000 naturalisés de 1927 à 1940 ? Le depouillement systématique des dossiers par Claire Zalc est sans appel. Cette politique permit aux autorités collaborationnistes et d'occupation de traquer leurs proies les plus vulnérables pour les envoyer en camps d'extermination. Elle impliqua de nombreuses administrations, de la police aux préfectures, des maires à la justice. Et si l'État français s'opposa aux nazis sur quelques cas marginaux, c'était seulement pour maintenir l'illusion d'une souveraineté. Présentée par les vichystes comme une xenophobie d'État « respectable », par contraste avec la violence sans borne du nazisme, la denaturalisation fut en fait une porte ouverte aux démons nationaux. Une enquête remarquable. **J. A.**

Claire Zalc, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Seuil, 400 pages 24 €